

# La Fédération Française des Véhicules d'Époque (FFVE)

20/02/2023





# LA FFVE

## LA FÉDÉRATION

- Institution nationale de référence dans le domaine du véhicule d'époque
- Reconnue d'utilité publique
- Existe depuis plus de 50 ans
- Fédère
  - 1000 clubs
  - 500 professionnels
  - 45 musées
- Délivre 35 000 attestations par an





# LA FFVE

## NOS ACTIONS

- Représenter les collectionneurs en défendant le droit de circuler
- Préserver le patrimoine roulant de façon citoyenne
- Transmettre les savoirs et la passion pour le véhicule d'époque
- Fédérer les acteurs des véhicules d'époque sur tout le territoire

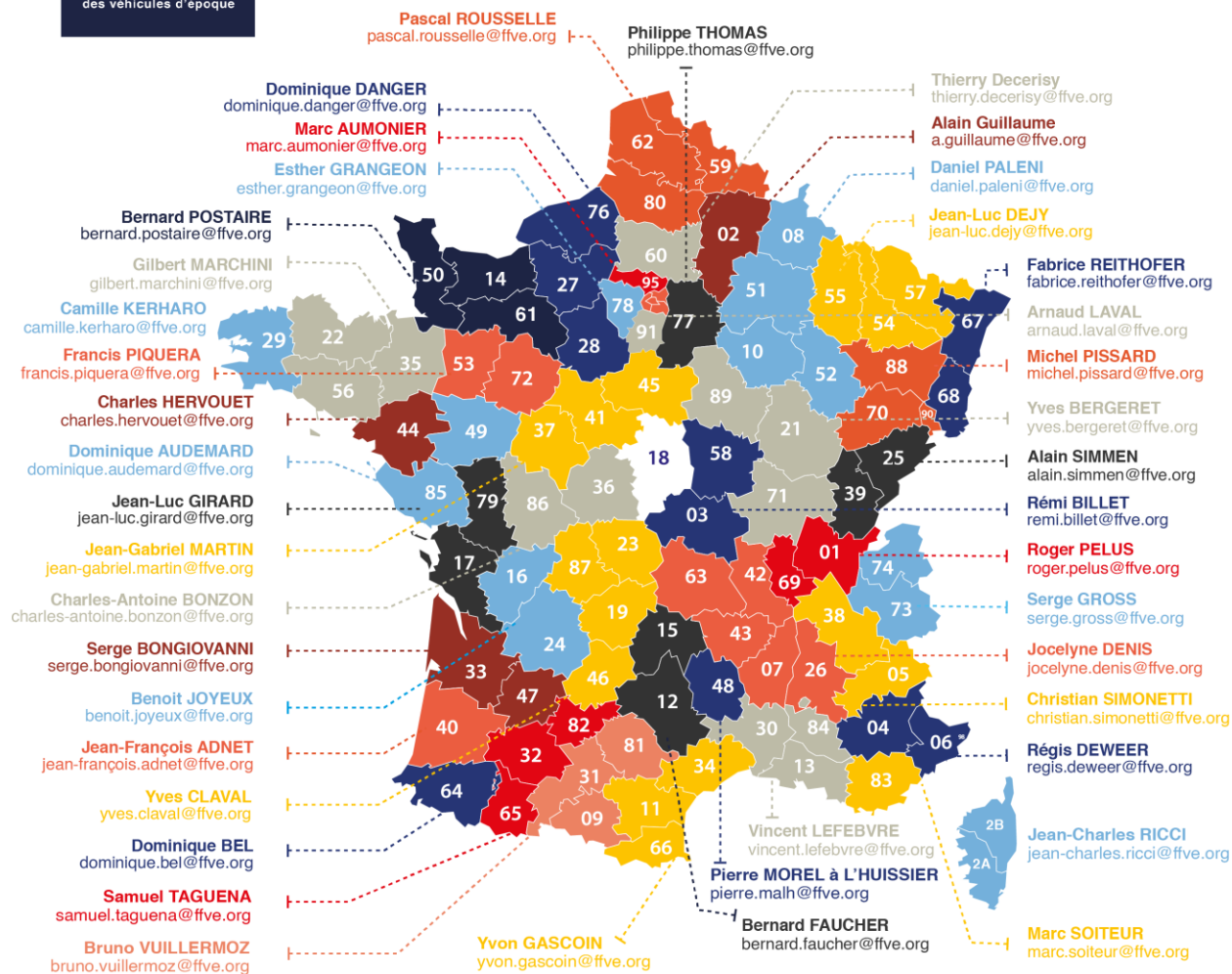




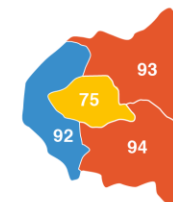
# LES DELEGUES REGIONAUX



## DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX 2023



### PETITE COURONNE



**Christophe BERNARD**  
christophe.bernard@ffve.org

**Jean-Paul LE BUZITH**  
jean-paul.lebuzith@ffve.org

**Jacques d'ANDREA**  
jacques.dandrea@ffve.org

### DÉPARTEMENTS D'OUTRE MER



**Jacques COSSERAT**  
jacques.cosserat@ffve.org



# VALORISER NOTRE PATRIMOINE

## JOURNÉE NATIONALE DES VÉHICULES D'ÉPOQUE (JNVE), LE 30 AVRIL 2023



- Événement incontournable lancé en 2017
- Partager la passion des véhicules anciens et se faire connaître comme défenseur du patrimoine roulant en France
- Sur cette journée des centaines de participations ont lieu partout en France
- Événement ouvert aux clubs, professionnels, musées ou particuliers
- Événement relayé sur les réseaux sociaux et site web dédié : [www.ffve-jnve.org](http://www.ffve-jnve.org)
  
- **Du 18 mars au 26 avril** : un formulaire d'inscription des événements sera ouvert à tous les clubs. Ces derniers paraîtront ensuite, après vérification de notre part, sur une carte de France interactive sur la page principale du site JNVE. (Sous réserve de la faisabilité avec notre développeur informatique).
  
- **Du 1<sup>er</sup> avril et au 8 mai**, tout collectionneur pourra importer ses photos et informations sur son / ses véhicules. Les photos transmises avant le 26 avril seront publiées le jour J de la JNVE 2023, et toutes les suivantes au fur et à mesure.





# VALORISER NOTRE PATRIMOINE



## JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE (JEP), 16 et 17 SEPTEMBRE 2023

- Les Journées européennes du patrimoine sont l'occasion d'associer le patrimoine roulant et le patrimoine bâti.
- Rencontrer le grand public, les élus
- De nombreuses expositions de voitures, motos, camions, militaires, tracteurs agricoles s'organisent durant ces 2 jours.
- Tous nos adhérents, clubs, musées ou entreprises sont invités à participer à ces journées.
- Toutes les manifestations sont enregistrées sur le site dédié : [www.ffve-jep.org](http://www.ffve-jep.org)
- Toutes les photos sont également relayées sur le site dédié : [www.ffve-jep.org](http://www.ffve-jep.org)





# VALORISER NOTRE PATRIMOINE



## CONCOURS D'ÉLÉGANCE

La FFVE souhaite redonner ses lettres de noblesse aux concours d'élégance en leur attribuant un label. Ces manifestations font parties de l'histoire, en restaurant cette tradition, la Fédération permet aux collectionneurs de replonger dans l'univers de leur véhicule d'époque.

### Véritables spectacles, ces évènements offrent :

- L'opportunité de présenter des automobiles d'exception au public
- La mise en avant des savoir-faires liés à leur entretien et leur restauration
- L'occasion de dialoguer avec les collectionneurs passionnés

La Fédération intègre également le jury et remet à chaque concours d'élégance labellisés quatre trophées Argent et un trophée Or.





# VALORISER NOTRE PATRIMOINE

## LIEUX DE L'HISTOIRE AUTOMOBILE (LHA)

Notre passion commune pour les véhicules d'époque repose sur une formidable aventure industrielle à laquelle la France, depuis l'origine, a très largement contribué. Notre territoire compte des centaines de lieux qui sont le témoignage de cette histoire, tels que les usines, pistes d'essais, circuits, garages, bâtiments divers et même les anciennes signalisations routières.

La FFVE encourage l'identification des différents sites témoins de cette formidable aventure industrielle, sociale, économique, sportive, culturelle afin de :

- Préserver ce patrimoine et cette mémoire collective
- Rendre hommage à des lieux et des personnalités ayant marqué l'histoire automobile
- Les manifestations LHA sont répertoriées via le site dédié : [www.ffve-sites-remarquables.org](http://www.ffve-sites-remarquables.org)







# VALORISER NOTRE PATRIMOINE

## 1 ARBRE POUR 1 ATTESTATION

La FFVE s'est engagée à planter un arbre pour chaque attestation émise : environ 35 000/an

- Planter un arbre est signe de renouveau et longévité

Cette démarche est aussi une façon de :

- Compenser une partie des émissions du parc des véhicules d'époque et de contribuer à la pérennité des forêts françaises
- Participer à l'effort collectif en faveur du climat
- Contribuer au reboisement des forêts françaises

Les sites bénéficiaires du programme sont des forêts meurtries par les incendies, par les maladies ou les aléas climatiques représentant au minimum 1 hectare.

Obtenir le statut de « véhicule de collection » est aussi une nouvelle étape de vie pour le véhicule. Ce passage en collection est symboliquement représenté par la plantation d'un arbre. Soit 35 000 attestations émises / an.

➡ **Cérémonie du 100 000ème arbre le 16 mars 2023**



en partenariat  
avec





# VALORISER NOTRE PATRIMOINE



## SECURITE

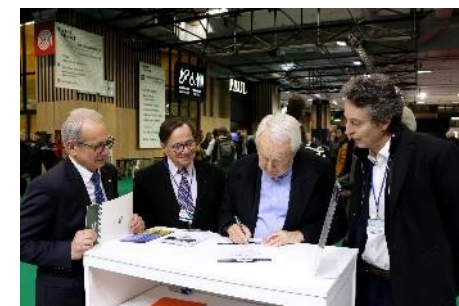
La charte du collectionneur et le module e-learning sont issus d'une réflexion partenariale avec des spécialistes de l'assurance, du contrôle technique, de la sécurité routière, de l'expertise, de l'enseignement de la conduite.

Ces outils reflètent un engagement puissant et volontaire entre la FFVE et chaque collectionneur passionné qui veillera à son application librement consentie

## OBJECTIFS :

- Conduire de manière responsable et respectueuse
- Avoir un véhicule sûr et entretenu
- Limiter son empreinte sur l'environnement
- Tester ses connaissances en matière de conduite sur un véhicule ancien

Site dédié pour signer la charte et tester ses connaissances via le module d'e-learning : [www.securite.ffve.org](http://www.securite.ffve.org)





# VALORISER NOTRE PATRIMOINE



## TRANSITION ENERGETIQUE

La passion du véhicule d'époque ne peut ignorer les enjeux climatiques.

Pour réduire son impact environnemental et réfléchir à une conduite durable et respectueuse de l'environnement l'opération « bien régler son véhicule d'époque » permet de :

- Réaliser un diagnostic gratuit et obtenir des recommandations d'experts
- Sensibiliser les collectionneurs dans une démarche de « collectionneur citoyen »
- Par le biais du contrôle et des réglages : préserver et pérenniser le véhicule
- Maintenir les discussions auprès des pouvoirs publics concernant les Zones à Faibles Emissions (ZFE)

Cette initiative est née d'un constat : la mesure de CO imposée par le contrôle technique ne suffit pas à déterminer si un moteur est bien réglé.





# VALORISER NOTRE PATRIMOINE

## TRANSMISSION DES SAVOIRS

Les enjeux de ce programme sont multiples :

- Soutenir la filière professionnelle face aux difficultés de recrutement du secteur
- Transmettre les savoir-faire pour pérenniser les métiers
- Faire naître des vocations

### **2 Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) véhicule de collection :**

- Le CQP « Mécanicien réparateur de véhicules anciens et historiques »
- Le CQP « Tôlier véhicules anciens et historiques »

### **Procédures :**

Financement de la FFVE auprès des entreprises pour les encourager à s'entourer d'apprenants et ainsi former les professionnels de demain.

Plus d'informations sur [www.ffve.org](http://www.ffve.org)



**TRANSMISSION  
DES SAVOIRS**

**MOTUL CORAZÓN**  
TOOLS FOR LIFE FOUNDATION





# VALORISER NOTRE PATRIMOINE

## SALONS D'ENVERGURE NATIONALE :

**Rétromobile** : Paris - Février 2023

**Salon du 2 roues** : Lyon - Février 2023

**Les Belles Champenoises** : Reims – Mars 2023

**Motor Passion** : Avignon – Mars 2023

**Pau Classic Grand Prix** : Pau – Mai 2023

**24h du Mans** : Le Mans – Juin 2023

**Le Mans Classic** : Le Mans – Juin/Juillet 2023

**Automédon** : Villepinte – Septembre 2023

**Epoqu'auto** : Lyon – Novembre 2023





# VALORISER NOTRE PATRIMOINE

## LES ATELIERS FFVE

La FFVE organise des rencontres gratuites auprès des passionnés en quête de conseils et d'informations sur le monde de l'automobile ancienne. Le moment idéal pour répondre aux interrogations des collectionneurs.

### **Exemple des thèmes abordés lors des ateliers FFVE**

- L'histoire du véhicule d'époque
- Les ZFE
- L'entretien de votre véhicule
- La réglementation & les spécificités du statut « Véhicule de collection »
- Comment choisir et bien acheter un véhicule de collection

### **Où et comment participer aux conférences FFVE ?**

Les conférences FFVE sont présentes dans les salons « majeurs » des véhicules d'époque :

- Les Belles Champenoises
- Epoqu'Auto
- Rétromobile
- Avignon Motors





## CERTIFICAT D'IMMATRICULATION DE COLLECTION (CIC)

La carte grise collection a été mise en place afin de pouvoir réimmatriculer un véhicule ancien, immobile depuis longtemps, pour lequel un duplicata n'est pas possible en raison de personnes ou de documents disparus.

La carte grise de collection, appelée désormais certificat d'immatriculation de collection (CIC), est aujourd'hui étendue à tout véhicule remplissant les conditions suivante : de plus de 30 ans qui n'est plus produit, non modifié et conservé pour loisirs et sauvegarde du patrimoine sans usage professionnel.

Mieux s'informer avant de se lancer dans la démarche d'obtention du CIC. Voici quelques points importants concernant la carte grise de collection.



# CERTIFICAT D'IMMATRICULATION DE COLLECTION (CIC)

## Quels sont les avantages du CIC ?

- Liberté de circulation dans les ZFE-m
- La décision de classement Véhicules Economiquement Irréparable (VEI) ne peut s'appliquer : en cas de sinistre, votre véhicule peut être réparé à condition que les travaux soient suivis et validés par un expert agréé.
- Contrôle technique tous les 5 ans pour les véhicules légers après 1960. Les véhicules de plus de 3,5T (dont cars et bus et les tracteurs routiers) de plus de 30 ans, et les véhicules légers avant 1960 en sont exemptés.
- Assurance à prix réduit
- Exemptions de taxes : sur les véhicules de plus de 36 chevaux fiscaux et de la taxe spéciale sur les véhicules routiers (TSVR) pour les poids lourds
- Possibilité de conserver la couleur noire et la forme de la plaque d'immatriculation d'origine
- La réversibilité (retour en carte grise normale) : est possible pour un véhicule homologué à l'origine en France, ayant fait l'objet d'une réception de types mines





# CERTIFICAT D'IMMATRICULATION DE COLLECTION (CIC)

Quelles sont les **contraintes** du CIC ?

- Pas d'usage professionnel autorisé (exception pour les Véhicules Tourisme avec Chauffeur)
- Changement du numéro d'immatriculation d'origine au format SIV



# LES NOUVEAUTÉS

## DÉMATÉRIALISATION DEMANDE D'ATTESTATION

Le lancement de la dématérialisation aux particuliers a été effectué lors de Rétromobile le 1<sup>er</sup> février (les professionnels pouvaient depuis fin 2022 faire leurs demandes d'attestations en ligne).

### **Objectifs**

- Garantir une traçabilité des dossiers
- Permettre l'envoi de pièces justificatives manquantes plus rapidement
- Améliorer les délais de traitement
- Réduire l'empreinte carbone

### **Votre compte vous permettra de**

- Faire une demande d'attestation FFVE
- Effectuer le règlement en ligne par carte bancaire de façon sécurisé
- Suivre vos demandes d'attestations
- Récupérer vos attestations FFVE ainsi que vos factures

<https://services.ffve.org/mes-services>



Note : Le dossier papier sera encore possible



# LES NOUVEAUTÉS

## FFVE SERVICES

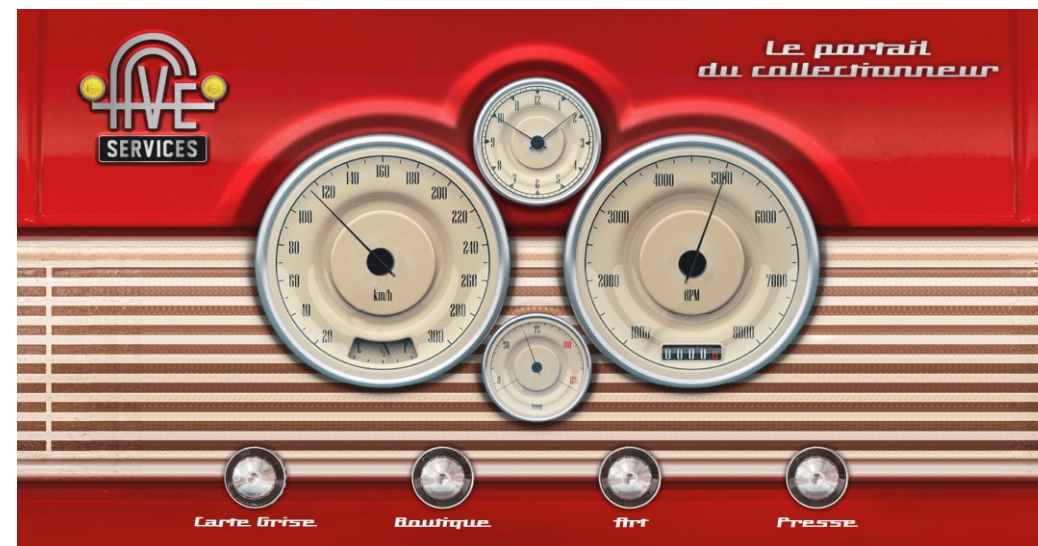
- Plateforme digitale pour simplifier la vie du collectionneur
- FFVE Services sélectionne des produits, étudie des services et négocie des avantages auprès de ses partenaires

### **Un panel d'offres diverses**

- Commande et achat de CIC, achat de plaques (avec EPLAQUE)
- Boutique : vêtements et accessoires (avec ORECA)
- Art
- Presse

Une offre qui va s'étoffer dans le temps !

[www.ffveservices.com](http://www.ffveservices.com)





# LES NOUVEAUTÉS

## LES AMIS DE LA FFVE



### **Pourquoi rejoindre les Amis de la FFVE**

Les Amis ont vocation de fédérer toutes les personnes désireuses de soutenir et défendre les actions de la Fédération.

- Vous êtes un particulier sympathisant et vous ne pouviez pas adhérer à la FFVE directement, les Amis peuvent à présent vous accueillir
- Soutenir les actions de la FFVE pour la défense du droit de circuler pour les véhicules de collection
- Rejoindre une association nationale au service de votre passion, rejoignez les Amis pour partager des moments conviviaux, et bénéficier d'offres avantageuses.
- Avoir accès direct aux informations de la FFVE via la newsletter, et accédez à des articles d'informations sur le site internet.

### **Comment adhérer**

- Rendez-vous sur le site internet des Amis de la FFVE : [www.lesamisffve.com](http://www.lesamisffve.com)
- Tarif normal : 30€ / Tarif -26 ans : 15€

La construction d'offres privilèges pour les adhérents des Amis est en cours !



## ZONE A FAIBLES EMISSIONS (ZFE)

La FFVE œuvre au quotidien auprès du ministère de la transition écologique (MTE) et auprès des collectivités pour défendre les collectionneurs afin qu'ils préservent leur droit de circuler librement.

La loi d'orientation des mobilités (Lom), publiée au Journal officiel le 26 décembre 2019, transforme en profondeur la politique des mobilités, avec un objectif simple : des transports du quotidien à la fois plus faciles, moins coûteux et plus propres.

Des zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m) pour un air plus respirable doivent être mises en place selon un calendrier précis. Cet outil permettra aux collectivités de limiter la circulation aux véhicules les moins polluants, selon des critères de leur choix (périmètre, horaires, types de véhicules).



## ZONE A FAIBLES EMISSIONS (ZFE)

### ✓ Etat des lieux

#### ● Arrêtés parus

- Paris (28 mai 2021)
- Reims (27 juillet 2021)
- Rouen (29 juin 2021)
- Nice (28 janvier 2021)
- Saint-Etienne (1er janvier 2022)
- Strasbourg (1er janvier 2022)
- Toulouse (1er mars 2022)
- Montpellier (au 1er juillet 2022)
- Aix-Marseille Provence (1er septembre 2022)
- Lyon (1er septembre 2022)
- Grenoble (au 1er novembre 2022)

#### ● Arrêtés à paraître

- Grand Paris

#### ● Projets soumis à consultation

- Bordeaux

#### ● ZFE en projet

- Toulon
- La Rochelle
- Arras
- Grand Annecy
- Clermont Auvergne
- Grand Nancy
- Vallée de l'Arve
- Fort de France
- Lille
- Plaine commune Grd Paris